Tous prêts à composter!

Le compostage est une pratique ancestrale plus que jamais d'actualité. Vous en avez certainement déjà entendu parler : le 1er janvier 2024 marque l'obligation pour tous de séparer ses biodéchets pour les détourner de la poubelle marron. Pas de panique, il existe des solutions simples pour tout le monde.

Pourquoi composter?

1/ Pour réduire ses déchets

poubelle marron (appelée communément ordures ménagères) contient encore 30% de biodéchets et de gaspillage alimentaire. Composter permet de réduire le poids de sa poubelle marron, de la sortir beaucoup moins souvent et d'éviter les mauvaises odeurs dues à la fermentation des épluchures et autres restes de repas.

2/ Pour préserver l'environnement

Aujourd'hui, les ordures ménagères sont enfouies ou incinérées à l'extérieur du département. Les biodéchets enfouis produisent du méthane, un gaz à effet de serre très important. Quant à l'incinération, cela revient à brûler... de l'eau puisque ils en sont composés à plus de 80 %. Le compostage de proximité permet de créer son propre engrais naturel pour rendre à la terre ce qu'elle nous a apporté.

Les éléments à **NE PAS METTRE Excréments d'animaux** (litière pour chat...) Coupes de thuyas - Bois traités chimiquement - Déchets végétaux trop grossiers (supérieurs à 20 cm) - Matières chimiques ou synthétiques Papiers glacés et/ou colorés, revues, photos - Terre, gravier, sable, Poussières d'aspirateur, balayures - Filtres de cigarettes - Charbon de barbecue



pas entrés en contact avec des produits toxiques.

3/ Pour limiter l'impact financier

Les coûts de collecte et de traitement des déchets subissent de fortes hausses depuis 2021 avec l'évolution programmée de la réglementation nationale. Les perspectives sont connues à l'horizon 2025 ; à quantité égale de déchets produits, la facture va s'alourdir de 25 %. Notre seule solution est de réduire notre production de déchets.

Comment trouver sa solution?

Que l'on soit en maison avec jardin, en appartement ou même au travail, il existe une solution simple pour

- Le composteur individuel pour les maisons avec jardin. CAUVALDOR en charge de la collecte va proposer des distributions gratuites pour la fin du 1er trimestre.
- Le composteur collectif dans les bourgs et les villes. Sur Lachapelle-Auzac, un composteur collectif est déjà accessible au public à Lamothe-Timberques à l'arrière de la cantine de l'école. D'autres projets notamment à Lachapelle-Haute sont en cours.
- Le lombricomposteur pour les appartements. Grâce à un partenariat avec les magasins Gamm vert, vous pouvez acquérir le matériel nécessaire avec une remise de 30€ offerte par le Syded.

ETAT CIVIL

Décès:

- Le 21 novembre de Louis Bizac demeurant à Lamothe-Timbergues
- Le 23 novembre de Jérôme Labbat demeurant à Blazy.

Que les familles soient assurées de nos plus sincères condoléances

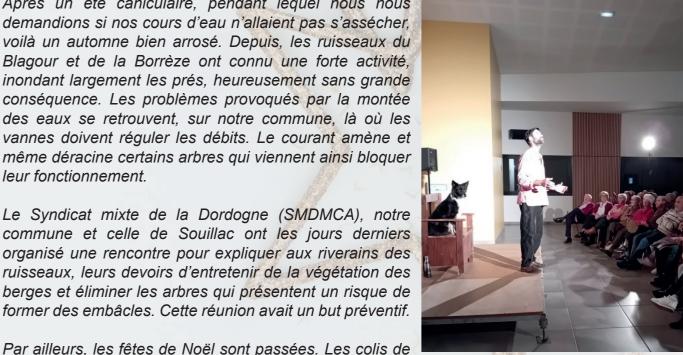






Après un été caniculaire, pendant lequel nous nous demandions si nos cours d'eau n'allaient pas s'assécher, voilà un automne bien arrosé. Depuis, les ruisseaux du Blagour et de la Borrèze ont connu une forte activité. inondant largement les prés, heureusement sans grande conséquence. Les problèmes provoqués par la montée des eaux se retrouvent, sur notre commune, là où les vannes doivent réguler les débits. Le courant amène et même déracine certains arbres qui viennent ainsi bloquer leur fonctionnement.

Le Syndicat mixte de la Dordogne (SMDMCA), notre commune et celle de Souillac ont les jours derniers organisé une rencontre pour expliquer aux riverains des ruisseaux, leurs devoirs d'entretenir de la végétation des berges et éliminer les arbres qui présentent un risque de former des embâcles. Cette réunion avait un but préventif.



Les Contes de Clément Bouscarel appréciés.

gourmandises aux aînés ont été distribués. Pour ceux qui avaient choisi le traditionnel repas, il s'est déroulé dans une ambiance des plus sympathiques. Pour tous, l'espère que Noël a été un bon moment de rencontre familiale.

Nous voilà déjà à la veille du nouvel an. Je souhaite ardemment que cette nouvelle année vous amène à toutes et à tous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, énormément de joie, de bonheur et chose si précieuse : la santé.

Ce sont mes vœux les plus forts, auxquels se joignent tous les membres du conseil municipal.

Bonne et heureuse année 2024 Ernest Maury



Actions Municipales

- L'équipe technique vient de se renforcer depuis le 1er décembre avec l'embauche de Herman Enée demeurant à Chapelonne.
- Dans le cadre des travaux de rénovation de l'école, la société Géo19 a effectué des sondages des fondations. Les conclusions de l'expertise démontrent qu'aucun risque n'existe quant à la solidité du bâtiment. Malgré tout, quelques travaux s'imposent notamment la reprise des enduits des cloisons et le renforcement de l'arche du préau.
- Fin octobre, la Région nous a adressé la notification de subvention pour les travaux de rénovation énergétique de l'école ce qui devrait porter à 80 % les aides attribuées sur cette opération.
- Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable, assurés et financés par le Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne, pour le quartier des champs ont débuté midécembre. Ils devraient améliorer le débit sur le secteur et permettre l'alimentation du futur lotissement « Les Coquelicots ».

LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL SONT HEUREUX DE VOUS INVITER AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ QUI SE DÉROULERONT LE VENDREDI 5 JANVIER À 18 H À LA SALLE POLYVALENTE.

Manifestations

A VENIR

- Le comité des fêtes organise son assemblée générale le vendredi 12 janvier à 18 h au foyer rural. Toutes les bonnes volontés sont invitées à rejoindre cette équipe dynamique.
- L'association des Racines de Reyrevignes va tenir son assemblée générale le 26 janvier 2024 à 18 h au foyer rural. Si vous êtes intéressés par le travail de la vigne, la préparation du vin, venez rejoindre cette équipe.
- Le jeudi 22 février, le Danone Champion Tour va traverser notre commune le long de la RD 15 entre 14 h 30 et 16 h 30. Il s'agit d'une course à pied et à vélo en relais, effectuée par les collaborateurs du groupe Danone pour célébrer le sport et l'olympisme. Des ralentissements sont à prévoir liés aux mesures de sécurité pour protéger les participants et le public.
- La rencontre entre les associations de la commune et la municipalité devrait avoir lieu le vendredi 1er mars à 18 h à la salle polyvalente. L'occasion d'échanger sur les manifestations de l'année 2024, la programmation des dates et les problématiques rencontrées.

Le loto des écoles organisé par l'association des parents d'élèves aura lieu le dimanche 10 mars après-midi à la salle polyvalente.

.... ET PASSÉES

L'après-midi « contes et garbure » organisé par l'association « les racines de Reyrevignes » a été un franc succès, la salle polyvalente affichant complet. Le conteur Clément Bouscarel a captivé son auditoire, le repas et le vin nouveau ont été très appréciés.



La chorale de la maitrise du groupe scolaire Edmond Michelet a enchanté l'église Saint Nicolas. Les dons récoltés, soit 300 €, ont été offert généreusement à l'opération Téléthon.



L'assemblée générale du club des aînés a eu lieu le 12 décembre dernier. Les 48 adhérents présents ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

o Présidente : Renée Espitalié o Secrétaire : Geneviève Evenas o Trésorier : Jean Claude Evenas

La prochaine manifestation est la dégustation des galettes des rois, qui aura lieu le mardi 16 janvier 2024.



Les ainés de la commune et quelques conseillers municipaux ont partagé un succulent déjeuner de fin d'année, samedi 16 décembre à la salle polyvalente.

Informations diverses

- ▶ Dans le cadre de son bulletin d'information, le SMECMVD (Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne) nous à fait part des travaux réalisés en 2023 sur les communes desservies ainsi que des travaux à venir. Ces travaux concernent essentiellement des renouvellements de canalisations d'eau potable et des renforcements de l'alimentation de certains réservoirs. Des chantiers liés à la finalisation des périmètres de protection de plusieurs pompages sont également prévus pour l'année 2024.
- Le magasin Emmaüs sera fermé du 21 décembre 2023 au 4 janvier 2024. A partir du 12 janvier, il sera également ouvert le vendredi, donc ouverture au public 3 après-midi par semaine : mercredi, vendredi et samedi de 14 h à 17 h.
- L'entreprise publique locale, Lot à Domicile, rappelle qu'elle aide à l'accompagnement à domicile, aux portages de repas, aux services ménagers, jardinage et petits bricolages.

 Pour tout renseignement : 05 65 82 89 00 21